



Belgian Disability Forum asbl (BDF) Rapport d'activités 2022

1. Introduction

Ce rapport d'activités a pour objectif de donner une vision fidèle de la manière dont le *Belgian Disability Forum asbl* (BDF) a rempli ses missions au cours de l'année 2022.

Il n'entre pas dans les détails de tout ce qui a été réalisé au cours de l'année. L'Organe d'administration tient à rappeler que la masse de travail à couvrir est considérable et que le secrétariat est composé d'un personnel limité.

L'Organe d'administration renouvelle ses remerciements au secrétariat pour les résultats atteints grâce à son investissement enthousiaste.

Au niveau des thématiques suivies, l'action du BDF s'est centrée essentiellement sur cinq quatre axes principaux :

- L'action du BDF en faveur de la mise en œuvre de l'UNCRPD et leur application dans les autres instruments internationaux qui ont une incidence sur la vie des personnes en situation de handicap
- Les objectifs du développement durable
- La liberté de mouvement et l'accessibilité en Europe
- La stratégie européenne du handicap
- La guerre en Ukraine et son impact sur les personnes en situation de handicap

Ils seront traités sous les titres correspondants.

Au niveau du fonctionnement du BDF, l'année 2022 a été marquée par le renouvellement des instances ainsi que par le renouvellement des instances de l'EDF. Ces aspects seront également abordés de manière spécifique.

Au cours de l'année 2022, le BDF a organisé la quasi totalité réunions en visioconférence en raison des suites de la situation sanitaire Covid19.

2. Convention ONU sur les droits des personnes en situation de handicap

La Convention des Nations Unies (ONU) sur les droits des personnes en situation de handicap a structuré l'action du BDF tout au long de l'année 2022, de manière directe, mais aussi de manière indirecte.

a) Suivi du rapport 2-3 de la Belgique

Au début de l'année 2022, a considéré que l'analyse de la situation de la Belgique par le Comité des droits des personnes handicapées pourrait avoir lieu en 2023.

Le BDF donc a repris le mode opératoire initial basé sur 4 réunions du Comité de suivi du rapport alternatif par an. Les réunions du 28 avril et du 9 juin 2022 ont été consacrées à la validation du contenu des fiches par article, compilé par le secrétariat.

En novembre 2022, le report de l'examen de la situation de la Belgique par le Comité des droits des personnes en situation de handicap à 2024, a été acté comme une certitude.

L'Organe d'administration et le Comité de suivi du rapport alternatif en ont tenu compte et ont considéré qu'il n'était pas efficace de faire travailler le secrétariat sur une rédaction définitive des considérations relatives aux articles 18 à 33.

Lors de sa réunion du 10 novembre 2022, le Comité de suivi du rapport alternatif a pris en compte le gros travail de rédaction des fiches 1 à 17 réalisé par le secrétariat. Mais il a convenu que pour les articles 18 à 33, il valait mieux que le secrétariat reprenne le travail sur les fiches plutôt que sur un texte rédigé vu que des modifications importantes étaient susceptibles d'y être apportées d'ici 2024. Le Comité a validé le travail réalisé en 2022 par le secrétariat.

Tenant compte de la charge de travail qu'impliquait ce changement de dernière minute, le Comité a décidé d'annuler la réunion du 22 décembre 2022.

Le secrétariat a donc repris son travail d'intégration de données dans les fiches préparatoires.

b) Conférence des Etats parties

La 15^{ème} Conférence des Etats-parties à la Convention ONU sur les droits des personnes en situation de handicap s'est tenue « en ligne » du 14 au 16 juin 2022.



Elle portait sur les points suivants :

- Thème général : Construire des sociétés inclusives et participatives pour les personnes handicapées dans le contexte du COVID et au-delà
- Sous-thème 1 : L'innovation et la technologie au service des droits des personnes handicapées
- Sous-thème 2 : Autonomisation économique et esprit d'entreprise des personnes handicapées
- Sous-thème 3 : Participation des personnes handicapées à l'action climatique, à la réduction des risques de catastrophe et à la résilience face aux catastrophes naturelles

Le BDF avait, comme chaque année, participé à la réunion *COORMULTI*¹ organisée le 17 mai 2022 par le SPF Affaires étrangères pour la préparation de la déclaration officielle de la Belgique lors de cette conférence.

Constatant que les remarques et suggestions de la société civile avaient été correctement prises en considération, le BDF a décidé de siéger au sein de la délégation officielle de la Belgique et, donc, d'endosser le contenu de la déclaration qui portait sur :

- la nécessité de tirer les leçons de la gestion de la crise covid
- l'importance de l'accessibilité des informations dans le contexte de la digitalisation
- les conséquences de la guerre en Ukraine, notamment pour les personnes en situation de handicap
- l'insertion du droit à l'inclusion des personnes en situation de handicap dans la Constitution belge
- le développement du plan d'action fédéral en matière de handicap
- la création de nouveaux conseils consultatifs des personnes en situation de handicap au niveau régional et au niveau de la Communauté germanophone de Belgique
- la volonté de supprimer les obstacles administratifs et financiers au marché du travail

¹ COORMULTI : réunion de coordination organisée par les services du SPF Affaires étrangères dans le cadre de la participation de la Belgique aux relations multilatérales. Y sont invitées les administrations compétentes des entités fédérées. Dans le cadre de l'UNCRPD, la société civile, dont le BDF, est invitée et participe à certaines réunions de COORMULTI.

<http://bdf.belgium.be/fr/newsletter/le-bdf-en-action-%E2%80%93-mai%202017.html>



<https://bdf.belgium.be/fr/actualit%C3%A9s/20-06-2022-le-belgian-disability-forum-%C3%A0-la-conf%C3%A9rence-des-etats-parties-%C3%A0-l%E2%80%99uncrpd-%C3%A0-new-york.html>

Plus d'informations, en anglais, sur la conférence des Etats partie sont disponible sur le site de l'ONU :

[15th session of the Conference of States Parties to the CRPD | United Nations Enable](#)

c) Autres actions dans le cadre des « Droits de l'Homme »

L'examen de l'état d'avancement national de la mise en œuvre des traités relatifs aux « Droits de l'Homme » se réalise selon des rythmes variables en fonction des dispositions prévues dans les différents traités. Beaucoup de ceux-ci abordent des questions qui nécessitent de prendre en compte les besoins des personnes en situation de handicap.

Grâce à la rédaction de son rapport alternatif UNCRPD, le BDF dispose d'un outil de base qui lui permet de préparer de manière efficace des rapports alternatifs sur ces traités relatifs aux droits de l'homme. Au cours de l'année 2022, le BDF a ainsi participé au processus « CEDAW ».

Comité des Nations Unies pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, 65ème session (ONU)

Le 14 octobre 2022 se tenait à Genève le « dialogue constructif » entre le Comité CEDAW et la Belgique.

Le BDF avait participé à la consultation de la société civile organisée par le SPF Affaires étrangères le 1^{er} septembre 2022. A cette occasion, Charlotte Aelbrecht, vice-présidente du BDF avait insisté sur les problèmes spécifiques rencontrés par les femmes en situation de handicap, particulièrement les « discriminations croisées » et les risques de violence et, notamment, les contraceptions voire stérilisations forcées.

Il avait également pointé les manques persistants en matière de statistique qui rendent impossible le développement de politiques de qualité.

Suite à cette réunion, le BDF avait convenu avec UNIA que les préoccupations du BDF seraient intégrées à l'interpellation de sa représentante lors du dialogue constructif.

Le 31 octobre 2022, Le Comité des Nations Unies pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes remettait son rapport final sur le 8^{ème} rapport périodique de la Belgique. Le BDF a constaté avec satisfaction que ce rapport émet des recommandations spécifiques à la Belgique concernant la situation des femmes en situation de handicap. La collaboration avec UNIA a donc été un succès.

https://tbinternet.ohchr.org/_layouts/15/treatybodyexternal/Download.aspx?symbolno=CEDA%2F%2F%2FBEL%2FCO%2F8&Lang=en

3. Les objectifs du Développement Durable (SDGs)

Le développement durable occupe désormais une place centrale dans l'organisation de notre société. Cela va s'accroître à l'avenir. Du point de vue du BDF, il est essentiel de rendre visibles les besoins des personnes en situation de handicap dans les différents aspects de ce processus.

a) Participation au Conseil Fédéral du Développement Durable

Depuis 2020, le BDF est associé aux travaux du Conseil Fédéral pour le Développement Durable (CFDD), en qualité de membre observateur au niveau des réunions d'assemblée générale.

A ce titre, le BDF a écrit le 19 décembre 2022 à madame la Ministre du développement durable pour lui demander d'intégrer le BDF dans les membres effectifs du CFDD lors du renouvellement qui devrait intervenir dans le courant de l'année 2023.

Au cours de l'année 2022, Mélanie De Schepper a continué de suivre les réunions de groupes de travail du CFDD pour le BDF. Son implication est importante : elle a permis de rendre visibles les besoins des personnes en situation de handicap dans différents dossiers dont, principalement la « transition juste ».

c) Participation active du BDF au SDG Forum, 5 octobre 2022

Le « SDG-Forum Belgium » a été organisé par l'Institut fédéral belge pour le développement durable, le 5 octobre 2021, à l'instigation de la ministre du Développement durable.

Le BDF a participé régulièrement aux réunions de préparation du SDG Forum. Cela lui a permis d'expliquer les problèmes d'accessibilité rencontrés lors de l'édition 2021 à Tour et Taxi.

Pour l'édition 2022, ces remarques ont dûment été prises en compte et la nouvelle localisation à Flagey était nettement plus accessible. De même, le personnel d'accueil était bien au courant des obstacles existants et savait comment les contourner.

Le plus gros problème à Flagey est l'accès en transports en commun qui se fait par tram et par bus ce qui pose problème pour certaines personnes en situation de handicap.

Le BDF avait obtenu la possibilité d'animer un « carrefour » sur la thématique « SDG et handicaps » durant le SDG Forum.



Le carrefour était basé sur l'utilisation dynamique des vidéos « SDG et handicap » : les vidéos servant à initier un échange entre les participants et deux témoins : Gérard Sylvestre et Reinhart Niesten.

d) Questionnaire « transition juste »

A la demande de la Ministre du développement durable, le BDF a répondu à un questionnaire sur la transition équitable.

Ses réponses mettaient en avant l'importance de tenir compte de la situation de chacun dans un processus de transition de manière à garantir que la nouvelle situation soit inclusive. Elles insistaient également sur la nécessité de garantir la possibilité de choix et donc de disposer de plusieurs options. Ceci est particulièrement vrai au niveau de la « transition numérique » : le digital ne peut être exclusif car il exclurait de fait une part importante de la population, notamment certaines personnes en situation de handicap.

La réponse du BDF renvoyait à plusieurs avis et notes de position publiés par le Conseil Supérieur National des Personnes Handicapées :

- [Accessibilité et mobilité](#)
- [Emploi](#)
- [La fracture numérique](#)
- [Des services bancaires accessibles](#)

4. Liberté de mouvement et accessibilité en Europe

La libre circulation des biens et des personnes est un des fondements de la construction européenne. Depuis de nombreuses années, le BDF veille à sa mise en œuvre du point de vue des personnes en situation de handicap.

Aux côtés de l'accessibilité physique, l'accessibilité électronique prend une importance sans cesse croissante : au cœur des enjeux, se joue l'implication et l'inclusion des personnes en situation de handicap.

a) European Disability Card

Au cours de l'année 2022, la Commission européenne a progressé dans son travail préparatoire d'une *European Disability Card* étendue à l'ensemble des Etats membres de l'union européenne. L'adoption de cette législation reste prévue pour le 4^{ème} trimestre 2023 : la Commission européenne tient le cap.

Au travers de l'European Disability Forum (EDF), le BDF a continué à plaider pour que l'EDC soit disponible et utilisable dans toute l'Union



européenne. Le BDF reste d'avis que l'extension du champ d'application de l'EDC doit se faire de manière raisonnée et ne peut s'appliquer au-delà des compétences de l'Union européenne.

Evidemment, le BDF plaide pour l'adoption d'un règlement européen sur l'EDC. Un règlement a une force contraignante plus importante qu'une directive. Il serait donc l'outil le plus efficace pour rendre l'EDC réellement effective dans toute l'Union européenne, sur des bases identiques dans chaque Etat membre.

Le point de vue du BDF a été précisé le 20 décembre 2022 dans sa réponse à l'analyse d'impact lancée par la Commission européenne.

[Avis de: Belgian Disability Forum asbl \(BDF\) \(europa.eu\)](https://europa.eu/press-room/media/306124)

A l'initiative du projet EDC, le BDF reste son principal défenseur au niveau européen. C'est ainsi que l'EDF a confié à Pierre Gyselinck, Président du BDF, l'allocation d'introduction du panel « Accessibilité et mobilité, préconditions pour une citoyenneté active – le rôle de l'European Disability card », lors de la conférence « Personnes en situation de handicap dans la ville », organisée à Paris lors du Board de l'EDF, le 10 mars 2022.

Dans le même temps, le projet pilote EDC continue d'exister dans 8 Etats de l'Union européenne dont la Belgique. Il a continué à se développer au cours de l'année 2022. Celle-ci s'est terminée par le lancement d'un nouveau site Internet. Plus moderne et plus convivial ce site devrait permettre aux utilisateurs de l'EDC d'en tirer plus d'avantage et, surtout, d'attirer de nouveaux partenaires. Le BDF souhaite que cet outil soit un réel plus pour des loisirs, des sports et des activités touristiques plus accessibles aux personnes en situation de handicap.

<https://bdf.belgium.be/fr/actualit%C3%A9s/20-12-2022-nouveau-site-web-de-l-european-disability-card.html>

b) EU Accessibility Act

En 2021, les efforts du BDF pour obtenir une mise en œuvre volontariste de l'*European Accessibility Act* s'étaient systématiquement heurtée à des « fins de non recevoir » de la part des administrations en charge de cette mise en œuvre.

En 2022 le BDF avait décidé de ne plus investir d'effort dans ce qui semblait être une cause perdue. Cependant, au travers du travail mené par le Conseil Supérieur National des Personnes Handicapées sur le *Plan fédéral handicap*, il est apparu fin 2022 que madame la Ministre chargée des personnes handicapées avait placé cet aspect en bonne place.

Le BDF espère que ce sera suivi d'effets positifs.

c) Accessibilité électronique

Au cours de l'année 2022, l'accessibilité électronique a été l'un des sujets centraux pour le BDF. Il en avait d'ailleurs fait le thème de la partie informative de son Assemblée générale, le 17 mars 2022.

Pour le BDF, comme pour l'EDF, il est essentiel que les personnes en situation de handicap puissent utiliser les technologies comme tout autre citoyen européen.

Dans la lignée des interpellations faites en 2021, le BDF a écrit au Secrétaire d'état à la digitalisation pour lui demander d'adopter une position favorable à l'accessibilité de toutes les plateformes en lignes dans le cadre des négociations en cours au niveau européen sur *l'Acte sur les services digitaux* (DSL).

Cet appel est, malheureusement resté sans suite.

d) Electrification de la mobilité

Dans le cadre du *Green Deal européen*, l'Union européenne et les Etats membres de l'Union européenne organisent l'abandon de la mobilité automobile basée sur les moteurs à explosion au profit de véhicules électriques.

Le BDF a écrit, le 4 février 2022, à la Ministre en charge des personnes handicapées pour attirer son attention sur l'importance de tenir compte des besoins des personnes en situation de handicap dans la mise en œuvre de ce changement radical. Il l'invitait à diligenter une étude sur 7 aspects essentiels pour faire de cette évolution un processus inclusif :

- L'accessibilité, au sens large, des stations de chargement
- L'utilisation des bornes de rechargement par les personnes en situation de handicap la borne elle-même et l'accès à celle-ci depuis l'espace public
- Les problèmes de mobilité et de sécurité liés à l'implantation de bornes de rechargement privées, avec des câbles qui traversent les trottoirs
- L'électrification des emplacements réservés aux personnes en situation de handicap
- Les implications sociales du passage à la mobilité électrique, en particulier pour les personnes à faible revenu, dans un contexte où les scénarios envisagés considèrent que le parc automobile devra être ramené de 6 millions de véhicules à actuellement à 2 millions de véhicules en 2050
- L'offre et le coût de véhicules électriques adaptés aux besoins de personnes en situation de handicap



- L'impact « santé » réel, notamment pour les personnes handicapées ayant des affections respiratoire

Le BDF insistait sur la nécessité de prendre ces aspects en compte dès le début du processus. De la sorte, cela n'aurait pas d'incidence sur les coûts. A l'inverse, adapter à posteriori ce qui n'aurait pas été réfléchi initialement entrainera des coûts importants.

4. Présidence de l'Union européenne

Dans le cadre de la présidence française de l'union européenne, Gisèle Marlière, Secrétaire générale du BDF, a répondu positivement à l'invitation faite par la Ministre en charge des personnes handicapées pour l'accompagner lors de la réunion ministérielle organisée le 9 mars 2022 à Paris dans le cadre de la Présidence française de l'Union européenne.

A cette occasion, elle a pu mettre en évidence les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap et les actions menées en Belgique en matière

- d'accessibilité et de mobilité : l'importance d'aboutir à une *European Disability Card* valable dans l'ensemble des états membres en 2023, les problèmes liés au déploiement des *scan cars*, la persistance de problèmes d'accessibilité dans les transports en commun qui rendent très difficiles leur utilisation par certaines personnes en situation de handicap, les progrès nécessaires au niveau de l'accessibilité des services publics et parapublics, accessibilité électronique, notion d'aménagement raisonnable indéfiniment inutilisée
- d'accès à l'emploi : le taux d'emploi des personnes en situation de handicap en Belgique reste anormalement bas par rapport aux autres états européens, les mesures « quota d'emploi dans le secteur public », « back to work » et « actions positives » ne portent pas les fruits escomptés

La participation à cette conférence a permis de jeter les bases d'une collaboration utile avec la ministre dans la perspective de la Présidence belge de l'Union européenne, du 1^{er} janvier au 30 juin 2024.

La Ministre s'est engagée à faire de la consultation et de la participation de la société civile deux axes forts de la présidence Belge.

A ce stade, peu de choses sont déterminées par rapport à la Présidence belge de l'UE. L'événement inaugural aura lieu du 5 au 7 janvier 2024. Un « colloque jeunesse » sera organisé. La thématique « droits sociaux » occupera une place importante. Concernant le handicap, une conférence de haut niveau serait programmée le 25 mars 2024. La société civile sera



impliquée et la ministre a pris des dispositions pour garantir l'accessibilité de tous les événements.

5. Guerre en Ukraine et Personnes en situation de handicap

Dès le début de la « crise ukrainienne », le BDF s'est inquiété des conditions de survie des personnes en situation de handicap et de l'accueil en Belgique des réfugiés en situation de handicap.

Le BDF a ainsi écrit au Premier ministre dès le 3 mars 2022 pour lui demander d'agir rapidement et avec discernement pour rencontrer les besoins des personnes en situation de handicap dans ces pénibles circonstances.

Il s'est à nouveau adressé au Premier ministre pour demander que la Belgique se montre particulièrement attentive à l'accessibilité et à l'inclusion dans les actions de reconstruction et de redressement auxquelles elle participera en Ukraine. La Belgique sera impliquée dans la reconstruction de la ville portuaire de Mykolaiv.

Il est en effet essentiel de prévoir les aspects d'accessibilité et d'inclusion dès le départ des opérations de reconstruction de manière à optimiser les travaux et de diminuer les coûts : rectifier les erreurs coûte toujours plus cher.

6. Participation aux instances de l'EDF

2022 était une année importante au niveau de l'*European Disability Forum* (EDF) : c'était l'année du renouvellement des instances. Pour le BDF, le challenge était d'autant plus grand que Gisèle Marlière qui était élue au *Board* de l'EDF depuis 12 ans ne souhaitait plus se représenter.

Heureusement, l'Organe d'administration du BDF a pu convaincre Bart Verdickt de se présenter et le faire élire comme membre du *Board* de l'EDF. Au-delà de la satisfaction personnelle pour Bart Verdickt, c'est une reconnaissance du travail assidu mené par le BDF au sein de l'EDF.

Le BDF a donc continué à prendre ses responsabilités au sein des instances de l'EDF.

Lors de chaque réunion du *Board* et de l'Assemblée générale annuelle, les représentants du BDF et en particulier Gisèle Marlière avant l'Assemblée Générale Annuelle (AGA) et Bart Verdickt après l'AGA ont défendu avec rigueur et conviction les positions préparées de manière collégiale en Organe d'administration du BDF.

En prolongation de la période Covid, l'EDF a continué à se réunir et à prendre des décisions selon une procédure « en ligne », tout en organisant, à nouveau l'essentiel des réunions du Board et de l'Assemblée générale annuelle en présentiel. A cet égard, le BDF insiste régulièrement pour que l'EDF maintienne la possibilité de pouvoir suivre les réunions d'instance en ligne : pour certains membres du Board, ce déplacement pour chaque réunion peut parfois s'avérer impossible.

Gisèle Marlière a participé au *Board* de l'EDF du qui se sont tenus les 5/7/2021 et 18/11/2021. Pierre Gyselinck a participé a participé aux *Boards* des 8/3/2021, 5/7/2021 et 18/11/2021.

Lors du *Board* organisé à Paris les 10 et 11 mars 2022, Gisèle Marlière représentait le BDF. Ont été discutés, entre autres :

- L'agenda de l'AGA 2022 et les procédure de renouvellement des instances
- La révision des statuts de l'EDF pour se conformer à la loi belge sur les asbl
- La lutte contre les violences faites aux femmes en situation de handicap

Lors du Board en ligne du 27/5/2022, Gisèle Marlière représentait le BDF. Les discussions ont porté principalement sur :

- le programme EDF pour l'Ukraine et les états voisins
- l'approbation du plan de travail 2023 de l'EDF
- le planning de l'AGA et aux modalités des élections

Lors du Board et de l'AGA organisés les 25 et 26 juin à Athènes, le BDF était représenté par Charlotte Aelbrecht et Bart Verdickt. L'ordre du jour portait principalement sur :

- Les procédures de vote pour le renouvellement des instances de l'EDF
- L'adoption du rapport d'activité 2021, du plan d'action 2023 et des comptes annuels 2021
- Il est à noter que la participation de Charlotte Aelbrecht à l'AGA l'a amenée à présenter sa candidature au Comité jeunes. Suite à son élection, il lui a été proposé de se présenter à la vice-présidence du Comité jeune, ce qu'elle a accepté avec enthousiasme.

A l'occasion du Board à Dublin des 19 et 20 novembre, Bart Verdickt représentait le BDF. Les discussion ont porté principalement sur :

- Les réponses européennes et nationales sur la crise du coût de la vie
- Le « package emploi européen
- Le Parlement européen des personnes handicapées (23/05/2023)
- Le travail préparatoire à la révision des statuts de l'EDF

7. Coopération avec les conseils d'avis

La réalité de l'Etat belge rend plus que jamais nécessaire une coordination des structures représentatives des personnes en situation de handicap (Conseils d'avis).

A l'initiative du BDF, les différents conseils d'avis existants se réunissent informellement régulièrement en « Plateforme des conseils d'avis ». Les entités qui ne disposent pas d'un conseil d'avis sont « représentées » par un membre du CSNPH ou du BDF lié et doté d'une connaissance de l'entité concernée.

Cela permet un travail régulier de récolte d'informations et légitime une interpellation coordonnée et intégrée du monde politique belge.

Ces échanges réguliers rendent plus aisée la rédaction des rapports demandés au niveau international.

La « Plateforme des conseils d'avis » s'est réunie à 4 reprises en 2022 : le 4/3/2022, le 3/6/2022, le 30/9/2022 et le 2/12/2022.

Les principaux thèmes abordés ont été les suivants :

- La Conférence Interministérielle Handicap (CIM)
- Le suivi de la gestion de la crise covid-19 aux différents niveaux de la Belgique fédérale
- L'évolution des conseils consultatifs dans les entités fédérées
- Le plan fédéral handicap
- Le suivi du plan nationale de relance
- La législation « Back to work »
- Le *General Comment* UNCRPD n°8 relatif à l'emploi
- Les *Scan cars*
- Aides pour les +65 ans
- Le développement de l'*European Disability Card* (EDC)
- Le rapport alternatif du BDF sur la mise en œuvre UNCRPD par la Belgique

8. Organisation interne du BDF

Assemblée générale

Le BDF a tenu son Assemblée générale ordinaire (AG) et son assemblée générale extraordinaire le 17 mars 2022.

Concernant la partie statutaire de l'AG ordinaire, toutes les décisions proposées par l'Organe d'administration ont été validées.

Plus d'informations sur l'AG 2022 du BDF seront disponibles sur le site du BDF après approbation du compte rendu lors de l'AG du 16/03/2023 : <http://bdf.belgium.be/fr/publications/rapports-d-activit%C3%A9s.html>

L'AG extraordinaire avait pour objet l'élection des membres de l'Organe d'administration du BDF pour la période du 1/7/2022 au 30/6/2026 et la modification des statuts de l'asbl pour les mettre en conformité avec la Loi

L'Organe d'administration se compose de :

- Gisèle Marlière, représentante d'*ASPH asbl*
- Marc Trémouroux, représentant d'*Altéo asbl*
- Charlotte Aelbrecht, représentante de *vzw Dito*
- Thomas Dabeux, représentant de *Inclusion asbl*
- Bart Verdickt, représentant de *vzw Braille Liga*
- Peter Schlembach, représentant de *Kleines Forum*
- Pierre Gyselinck, représentant de *vzw KVG*

La partie informative de l'AG était consacrée à : l'impact du recours croissant et systématique aux nouvelles technologies sur la vie des personnes en situation de handicap. Les intervenants étaient :

- Albert Prévos, membre du Comité exécutif de *l'European Disability Forum*
- Louise Culot, Chargée d'analyse et d'étude, *Lire et Ecrire Communauté française* (organisation d'alphabétisation)
- Leen De Cort, Coordinatrice de *l'Association Belge de Recherche et d'Expertise des Organisations de Consommateurs* (BV OECO - AB REOC)
- Olivier Magritte, Collaborateur du *Belgian Disability Forum asbl* (BDF)

Les présentations et les échanges qui s'en sont suivis ont clairement mis en évidence les avantages et les inconvénients d'un recours systématique aux nouvelles technologies. Il est urgent que les autorités prennent en compte le fait qu'elles doivent garantir la coexistence de différents modes d'accès de manière à éviter de laisser de côté une partie importante de la population.

Organe d'administration

Tout au long de l'année 2022, l'organe d'administration a pu se réunir régulièrement par visioconférence de manière similaire avec une qualité d'échange néanmoins élevée. Ce présent rapport est le reflet de l'action du Organe d'administration et du secrétariat du BDF.

Interprétation en Langues des signes

Au niveau de l'organisation des activités du BDF, le problème de l'interprétation en langue des signes française de Belgique ne s'est pas amélioré. Au cours de l'année 2022, aucune demande d'interprétation introduite par le BDF n'a pu être rencontrée...

Il est impossible pour les personnes sourdes de participer à la vie du BDF dans de telles conditions. Le BDF regrette vivement de ne pouvoir compter sur leur apport que par échanges écrits.

9. Communication – Sensibilisation

a) Nouveautés sur le site web

En 2022, trois **nouvelles pages** ont été ajoutées au site web du BDF (<http://bdf.belgium.be/>) dans le but de rendre le site plus accessible et de sensibiliser davantage aux thématiques suivies par le BDF et ses membres :

- Nouveau dossier « **Accessibilité** » avec une attention particulière à la directive européenne sur l'[accessibilité Web](#), qui vise à promouvoir un accès facile aux informations et aux fonctions disponibles sur Internet, ainsi qu'à l'[European Accessibility Act](#), qui fixe des exigences en matière d'accessibilité pour certains produits et services dans l'Union européenne.
- Nouveau dossier « **Mobilité** » avec une attention particulière à l'[European Disability Card](#) : ses origines et les vues du BDF sur la carte.
- Nouveau dossier « **Sensibilisation** » avec une attention particulière à la [Stratégie européenne relative aux droits des personnes handicapées](#), aux [Journées européennes des personnes handicapées](#), à l'[Access City Award](#) et à la protection des personnes en situation de handicap dans la [guerre en Ukraine](#).

b) Quelques chiffres sur le site web

En ce qui concerne l'information du grand public, le site web est le principal moyen de communication du BDF.

Le nombre de visiteurs du site web du BDF a **fortement augmenté** en 2022 : le site a été visité près de 5500 fois plus qu'en 2021.

# visites par langue	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Français	2.933	6.914	3.645	8.707	10.000	17.646	8.409	9.483	11.417
Néerlandais	2.281	3.465	3.184	4.545	4.676	8.009	6.848	8.429	12.216
Anglais	1.387	1.261	2.009	2.387	4.017	7.837	4.164	3.822	3.163
Allemand	273	298	389	892	1.799	4.007	1.385	893	1.277

La progression est similaire pour les pages en français, néerlandais et allemand, Par contre, le nombre de visites diminue pour les pages en anglais. C'est la 4^{ème} année consécutive que cette baisse est constatée.

En 2022, le BDF a publié **17 nouvelles**. Ces pages d'actualités ont été les plus visitées :

Nouvelles les plus consultées	Nombre de visites
04/07/2022 - Le BDF continue à s'investir dans le Board de l'EDF	528
16/09/2022 - SDG-Forum Belgium, le 4 octobre 2022	142
18/10/2022 - Le BDF devient membre du Comité Jeunesse du European Disability Forum	139

L'implication du BDF dans l'European Disability Forum (EDF) a été accueillie avec beaucoup d'intérêt. Le BDF estime qu'il est important de continuer à exercer une réelle influence au sein de l'EDF avec une représentation dans son organe d'administration et son comité jeunesse.

Par ailleurs, les visiteurs du site du BDF ont également prêté attention au « SDG-Forum Belgium », un forum annuel d'échange en Belgique sur les Objectifs de Développement Durable (ODD), auquel le BDF a participé activement. Cela peut être vu comme une confirmation de l'importance de cette thématique aux yeux des personnes en situation de handicap en Belgique.

c) Newsletters et Twitter

Le BDF envoie deux types de mailings :

- Une **campagne d'e-mail générale** – au moins une fois par mois – à plus de 2.600 abonnés à sa newsletter. Elle reprend les nouvelles et les positions du BDF.



- Un mailing exclusif aux membres de la page « **Members Only** » pour le transfert de documents de réunions (invitations, ordres du jour, rapports, ...).

Le BDF gère également un compte Twitter (<https://twitter.com/BelgianForum>). Au moyen de ce canal, le BDF entend contribuer au débat social en attirant l'attention sur l'actualité, les points de vue et les exposés relatifs à la politique supranationale en faveur des personnes en situation de handicap.

